

Compte rendu de la session 2013 de la certification en histoire de l'art

Le jury pour la session 2013 se composait de 12 membres répartis en quatre commissions:

Personnalités universitaires: Mme Claire Barbillon professeur d'histoire de l'art à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, Mme Nadeije Laneyrie-Dagen professeur d'histoire de l'art à l'ENS.

Personnalité d'institution culturelle : Mme Anne Ruelland directrice du service des publics, Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris.

IA-IPR Mme Isabelle Basquin, IA-IPR arts appliqués académie de Versailles ; M. Michel Gravot, IA-IPR arts plastiques, académie de Versailles .

IA-IPR responsables du dossier histoire des arts dans l'académie de Paris, Créteil et de Versailles:

Académie de Créteil : M. Claude Desfray, IA-IPR d'éducation musicale; Mme Martine Prouillac, IA-IPR d'histoire géographie et Daac.

Académie de Paris : Mme Pascale Hertu, IA-IPR d'éducation musicale.

Académie de Versailles : Laurent Fichet IA-IPR d'éducation musicale ; Danièle Cotinat IA-IPR d'histoire géographie.

Professeurs expérimentés: Mme Nadège Budzinski professeur d'éducation musicale, académie de Créteil ; Jean Pierre Levert professeur d'histoire des arts en CPGE au lycée Janson de Sully.

1. COMPTE RENDU DE LA SESSION 2013

Nombre de candidats inscrits: 60

Absents : 4

Nombre de reçus : 38

Moyenne : 12,41

Les notes se distribuent de 06 à 19.

Les disciplines les plus représentées parmi les candidats pour les trois académies sont :

Les disciplines artistiques : 22 (arts plastiques : 10, arts appliqués : 1, éducation musicale : 11).

Histoire - géographie : 14 candidats

Lettres : 14 (dont un candidat lettres classiques).

Langues vivantes : 4 (espagnol : 2 ; italien : 1).

Professeur documentaliste : 1

Professeur ventes : 1

Les grades des professeurs reçus :

29 certifiés

24 agrégés

Un professeur stagiaire

2 maîtres contractuels.

- **La prestation des candidats, éléments d'analyse**

Le tableau suivant montre la confirmation de la baisse du nombre de candidats.

	Session 2008	Session 2009	Session 2010	Session 2011	Session 2012	Session 2013
Nombre de candidats	77	95	88	86	62	60

L'ambiguïté sur la destination de cette certification notée à partir de la session 2010 semble se résorber. Les candidats tiennent compte des remarques faites dans les rapports de session depuis cette date pour éclaircir la situation de l'option et surtout du BO qui définit cette certification **en histoire de l'art**. (BO n°39 du 28 octobre 2004 voir le portail national histoire des arts sur le site Eduscol). Les enjeux de la certification comme de l'enseignement de l'histoire des arts sont dorénavant mieux ciblés par les candidats.

La plupart d'entre eux continuent à manifester une forte motivation, associant le goût des arts à celui de leur transmission. Les dossiers qui sont à la disposition des membres des commissions, les exposés oraux et les entretiens étaient, cette année encore, marqués par une grande disparité, dans la préparation comme dans la passation de l'épreuve. Certains candidats sont exceptionnels par la qualité de leur propos, leur réflexion sur l'histoire de l'art, des arts et ses enjeux. Parmi les 14 candidats qui ont une note au-dessus de 15, deux ont eu 19. En revanche certains ne se sont pas

sérieusement préparés, ignorent parfois les programmes, et ne prennent pas de distance entre la discipline qu'ils enseignent et l'histoire des arts, ses contenus, ses interrogations.

Certains candidats, issus d'univers disciplinaires variés, ont réalisé un double cursus et ont une solide formation en histoire de l'art. Cette discipline a été généralement rencontrée lors de la formation universitaire, certains candidats sont détenteurs d'une thèse. Elle a pu faire l'objet d'une formation complémentaire (cours de l'Ecole du Louvre par exemple souvent citée); elle est aussi parfois adossée à une pratique au sein d'institutions culturelles ou dans l'élaboration de projets avec les classes dont ils ont la responsabilité. Cette formation joue un rôle important tout comme la connaissance des contenus d'enseignement de l'histoire des arts.

L'évaluation :

Le jury a tenu compte de la qualité du dossier (itinéraire professionnel tracé brièvement, diplômes, expériences autour des arts etc.), mais surtout de la prestation orale du candidat. Dans l'échange qui s'est tenu entre le candidat et la commission, celle-ci a pris en compte la culture personnelle du candidat. Elle été attentive à sa connaissance des grandes problématiques artistiques de l'Antiquité à nos jours, des grandes questions de l'épistémologie de l'histoire de l'art, sans recherche d'exhaustivité bien évidemment mais dans le sens d'une compréhension générale.

L'aptitude à se projeter dans son futur enseignement est un autre axe. Les commissions ont apprécié les candidats qui mettaient leurs pratiques en perspective et savaient en rendre compte.

Nous regrettons que certains candidats ne connaissent toujours pas les textes régissant l'enseignement de l'histoire des arts au lycée, ainsi que les contenus. Beaucoup de candidats encore ignorent les textes officiels qui sont pourtant signalés dans leur dossier d'inscription. L'histoire des arts est un enseignement qui implique de réfléchir aussi en termes de méthodologie, de pratiques pédagogiques, de situations d'apprentissage, ou *a minima* d'en poser la question. Le programme de l'option histoire des arts fait l'objet d'épreuves spécifiques et complexes pour les élèves au baccalauréat, le candidat ne peut l'ignorer. La connaissance des principales institutions muséales, des lieux de diffusion et de partenariats culturels fait également partie des attendues de l'entretien.

• **Quelques recommandations:**

- Comme tout examen, la certification nécessite de se préparer sur le long terme
- Il convient, d'abord, de s'approprier les modalités de l'examen de la certification. Avoir une bonne représentation de l'épreuve est un gage de réussite. S'assurer aussi que les critères d'évaluation et les compétences attendues correspondent à son propre profil ou doivent être affinées est essentiel (voir BO op.cit)
- La rédaction du rapport doit permettre de faire le point sur son propre parcours professionnel et personnel. C'est une mise à distance de sa formation, de sa pratique et de son expérience dans le domaine artistique concerné. C'est à cet égard un temps privilégié très fructueux.
- Dans ce rapport il ne s'agit pas de tout relater, mais de sélectionner certaines compétences, mettre en valeur ce que la certification souhaite vérifier. On fait part au jury de ses connaissances artistiques, de

- ses expériences les plus riches. L'une d'entre elles peut faire l'objet d'un approfondissement particulier. Ce n'est évidemment pas la quantité qui compte mais la qualité de la réflexion.
- Le candidat doit préparer l'exposé pour qu'il ne soit pas qu'une simple répétition des informations données dans le rapport, mais pour qu'il les complète, les analyse, les approfondisse, les mette en perspective.
 - L'entretien doit montrer que le candidat a su questionner sa formation, son expérience, qu'il sait en dégager apports et limites.
 - La connaissance des textes fondateurs de l'enseignement de l'histoire des arts est essentielle, sans faire de confusion avec l'enseignement obligatoire au collège et au lycée. L'option histoire des arts pour laquelle cette certification Histoire de l'art a été créée fait l'objet de textes nouveaux depuis 2010-2011, tous sont consultables sur le portail national histoire des arts sur le site Eduscol.
 - Le jury n'attend pas des candidats une compétence dans tous les arts, mais regrette néanmoins chaque année l'absence de références musicales dans beaucoup de cas.
 - Si le jury s'attache à questionner le candidat sur certains aspects de son dossier ou lui demande de préciser des points de son exposé, il se réserve également la possibilité de le faire réagir sur des éléments totalement externes aux supports présentés afin d'évaluer sa capacité à se projeter au-delà des domaines qui lui sont chers.
 - L'interdisciplinarité est centrale dans l'enseignement de l'histoire des arts. Le candidat dans sa préparation doit y réfléchir et l'envisager dans la forme et le fond.
 - « Située au carrefour de nombreux champs de connaissances » l'histoire des arts concerne toutes les disciplines. Celles qui recouvrent le champ des humanités sont les plus représentées dans la certification, notamment l'histoire et la géographie, les lettres, les arts plastiques et la musique. Les langues sont davantage présentes cette année, la philosophie un peu ; elles pourraient toutes l'être davantage, les disciplines scientifiques l'EPS aussi.
 - Le candidat se constitue lui-même son bagage à partir de ses lectures et de sa propre bibliographie, ses expériences son propre parcours, le jury recommande la lecture des publications du *Sceren (cndp)* portant sur le « Baccalauréat histoire des arts ».

2. ANNEXES

2.1 Tableau des candidats ayant passé l'oral et obtenu la certification en histoire de l'art

Candidats	Académie de Créteil	Académie de Paris	Académie de Versailles	Total
Candidats présents	19	16	21	56
Candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10	13	10	14	37

2.2 Tableau des candidats ayant obtenu la certification par grade

Grade	Académie de Créteil	Académie de Paris	Académie de Versailles	Total
Agrégés	10	4	6	20
Certifiés	3	6	7	16
Stagiaire		1		1
Maître contractuel		1		1

2.2 Tableau des candidats ayant obtenus la certification par discipline

Disciplines	Académie de Créteil	Académie de Paris	Académie de Versailles	Total
Arts plastiques Arts appliqués	3	3	2	8
Education musicale	2	1	3	6
Histoire géographie	2	3	5	10
Lettres	5	1	3	
Langues vivantes	1	1	1	3
philosophie				
Professeur ventes				1

Danièle Cotinat IA IPR histoire géographie, présidente du jury de certification, pour l'ensemble du jury, session avril 2013 .